

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

DELIBERATION n°2014/43

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	30

L'An deux mille quatorze et le mardi 13 mai à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 7 mai, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Pachou à Arudy.

Présents titulaires : M. AUSSANT, CASAUBON, SARTHE, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, CARRERE, DOUX, COURTIE, MASONNAVE, CARREY, CASADEBAIG, MOUNAUT, BOUTONNET, LABERNADIE, ALBIRA, SARRAILH, LABOURDETTE, BOUSQUET, GARROcq et Mmes MOURTEROT, CLAVIER, HELIP, TOUTU, BARRAQUE et MOULAT.

Mme BERGES donne procuration à M. AUSSANT
M. COUROUAU donne procuration à M. BARRABOURG
M. VISSSE donne procuration à M. MARTIN
M. SANZ donne procuration à M. BOUSQUET

Secrétaire de séance : M. AUSSANT

VOTE : 23 voix POUR,

7 voix CONTRE : M. Courouau, Barrabourg, Courtie, Masonnave, Casadebaig, Mounaut et Mme Toutu,

2 Abstentions : M. Albira et Sanz.



OBJET : CCVO – Budget Principal - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2014

Vu le projet de budget principal pour l'exercice 2014 transmis et joint à la présente délibération,

Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter le budget primitif 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité,

DECIDE d'adopter le budget primitif 2014 de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

Investissement

Dépenses : propositions nouvelles 1 110 577 € (pour rappel total budget 2 030 713 €)
Recettes : propositions nouvelles 958 662 € (pour rappel total budget 2 030 713 €)

Fonctionnement

Dépenses : 3 369 363 €
Recettes : 3 369 363 €

Le Président

Jean-Paul CASAUBON

